



VOS RÉF. AVIS AU PUBLIC
NOS RÉF. TER-EP-2024-83036-CAS-201229-
L2H9P9
INTERLOCUTEUR : RTE-CDI-MAR-URBANISME
TÉLÉPHONE : 04.88.67.43.09 – 04.88.67.43.20
E-MAIL : rte-cdi-mar-urbanisme@rte-france.com

OBJET : EP - Révision du PLU de la
commune de **Cavalaire-sur-Mer**

Hôtel de Ville
109 Avenue Gabriel Péri
CS 50150
83240 Cavalaire sur Mer

A l'attention de MR Nicolas
[revisionplu2cavalairesurmer@democratia
ctive.fr](mailto:revisionplu2cavalairesurmer@democratia
ctive.fr)

Marseille, le 25/09/2024

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous vous adressons ce courrier concernant le résultat de notre étude sur la conformité réglementaire du PLU de **Cavalaire-sur-Mer** au regard du passage des servitudes I4 sur le territoire communal.

Nous avons en effet observé un certain nombre d'incohérences que nous relatons dans notre courrier de réponse au projet arrêté, adressé à la DDT du Var et à la Commune de Cavalaire-sur-Mer pour avis le 01/05/2024.

Le dossier mis à l'enquête publique dans le cadre de la Révision Générale du PLU de la Commune n'intègre pas les recommandations et prescriptions suivantes que nous avons formulées :

- Mise à jour de la liste des servitudes I4 annexée au dossier PLU
- Intégration dans le règlement de dispositions concernant les ouvrages du réseau public de transport d'électricité s'agissant des occupations et utilisations du sol soumises à des conditions particulières

Nous joignons à cette lettre d'observations l'avis de RTE sur le projet arrêté du PLU de la commune de Cavalaire-sur-Mer qui complète dans le détail les éléments portés au présent courrier.



Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'assurance de notre considération distinguée.

Isabelle RAYBAUD
Directrice Adjointe
Cheffe de Pôle

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle Raybaud', with a long horizontal stroke extending to the right.

Annexe : Avis de RTE sur le PLU arrêté

Copie : DDT du Var nadia.weill@var.gouv.fr ; ddtm-spp-pau@var.gouv.fr